

Tableau d'Honneur

Recrutement en Novembre.

Eug. Sauvé	53
L. J. Bourdon	41
J. B. Friset	35
J. M. Lemieux	32
F. X. Julien	17
J. C. Sirois	14
Nestor Wallot	13
M. A. Ménard	9
Geo. Racine	8
G. J. Tessier	6
A. Desjardins	2

J. H. Bélanger, Hull n° 2	19
Albert Boulet, Québec	13
F. X. Hamelin, Buckingham	12
C. Ménard, Hawkesbury	11
Chas Mailly, Québec n° 193	11
J. A. Bigonnesse, Montréal	8
J. B. Nadon, Sturgeon Falls	8
Frs Malette, Lachute Mills	7
André Leger, Lachute	7
Ald. Belec, Rapide de l'Orignal	6
Jos. Lemire, St-Henri, Montréal	6
Eug. Chartier, St-Hyacinthe	6
C. O. Poirier, Pointe Gâtineau	6
Alb. Paradis, St-Sébastien	6
H. Gauthier, Rockland	5
Jos. Guay, Shawinigan Falls	5
Jos Côté, Val des Bois	4
Oscar Godard, Rapide de l'Orignal	4
E. Kirouack, St-Rédempteur	4
J. E. Pagé, Montréal	4
M. Thibault, St-Luc, Matane	4
L. P. Beaudoin, St-Anne de Bell.	4
E. T. Chauvin, Tilbury, Ont.	3
J. Dyotte, Montréal	3
Jos. Maisonneuve, Wendover	3
J. E. Maillé, Ste-Thérèse	3
Eud. Poulin, N.-D. des Laurentides	3
J. H. Trudel, Soo, Ont.	3
O. J. Boulais, Ste-Justine	2
J. A. Côté, St-Jovite	2
J. A. Fréchette, Ste-Anne de Prescott	2
Jos. Z. Dumais, Thetford Mines	2
N. Demers, St-Gilles	2
J. E. Landriault, Ripon	2
J. E. L'Heureux, Lac Tortue	2
Thos. Maheu, St-Martin	2
Frs. Pelletier, Riv. du Loup	2
J. P. Ouellette, Thessalon	2
J. B. Neveu, Ste-Anne No 93	2
Ludger Proulx, Riv. du Loup	2
J. F. A. Gatien, Viauville	2
F. X. Glandon, Aylmer	2
J. A. Gignac, Cutler, Ont.	2
J. C. Legris, Montréal	2
J. T. Lefrançois, Ste-Félicité	2
E. Quenneville, St-Joachim	2
W. C. Rowe, Ottawa	2
J. A. Allard, Brompton	1
J. G. Audy, Ste-Thérèse	1
A. R. Bonnier, Montréal	1
Jos. Boivin, Janville	1
H. R. Beaudry, Winnipeg	1
Rév. J. B. Bazinet, Plaisance	1
Jos. Bazinet, Cobalt	1
Ludger Bérubé, Rivière du Loup	1
Ch. Chénier, Arnprior	1
Amédée Chartrand, Rap. de l'Orignal	1
Ans. Chabot, Ste-Claire, Que.	1
B. Charron, Mattawa	1
Jos. Courtemanche, Ferme Neuve	1
Jos. Chamberland, Ste-Rose du Dégélé	1
J. B. Carrière, Montcerf	1
Ad. Campagna, St-Louis H.	1
Art. Chevrier, Cornwall	1
J. H. Charpentier, Coaticook	1
N. Deschamps, St-Rédempteur	1
Art. Denis, N.-D. des Bois	1
C. Dayon, Beauceville	1
O. Durocher, Ottawa	1
A. Gauthier, Chelmsford	1
Johnny Gauthier, Sayabec	1
Alex. Grenon, Haileybury	1
P. Gagné, Ste Angèle de Rim.	1
T. Garceau, Sorel	1
L. Gignac, Penetanguishene	1
J. A. Houle, Baie Shawinigan	1
Alf. Hamel, Ancienne Lorette	1
H. Laviolette, Alfred	1
J. A. R. Lalonde, Nominique	1
J. O. Leroux, Coteau Landing	1
Alex. J. Landriault, Plaisance	1
Jos. G. de Launier, Chambord	1
J. B. Levaque, St-Eugène	1
L. Larivière, Hawkesbury	1
Ant. Ladouceur, Buckingham	1

Réclamations payées en novembre

No. du décès	Nom du décédé	No de police	Nom du réclamant	Montant	Date du décès	Date du paiement	Adresse du membre avant son décès
1153	Ephrem Taillefer	18866	Annette Letendre	\$ 1,500.00	19 mars	10 nov	Montréal
1182	H. Sabourin	20560	Louis Bertrand	1,500.00	19 août	10 "	Sorel
1202	Alex. Fortin	33652	D. Lamoureux	1,000.00	17 sept.	17 "	Hull
1204	Eva Leclerc	29560	Adéard Côté	50.00	23 "	10 "	Chicoutimi B.
1205	Arcadius Bégin	9176	E. Dumont	1,500.00	30 août	17 "	St-Evariste
1214	Amélia Leclerc	2535	Jos. Leclerc	75.00	9 oct.	17 "	Ottawa
1215	Séladine Serré	1471	Zotique Mageau	75.00	13 "	17 "	Sturgeon F.
1217	D. Beaulieu	12	H. Filiatrault	75.00	13 "	17 "	Ottawa
1216	Louis Lamoureux	41514	Am. Lamoureux	1,000.00	8 "	24 "	St-Isidore
1219	Rv. P. M. Meunier	8036	Jos. Meunier	1,500.00	19 "	24 "	St-Sébastien
1221	Trefflé Taillefer	928	Fridoline Taillefer	1,000.00	25 "	24 "	Orléans

Jos. Labrosse, Verner	1
E. J. Labelle, Ottawa	1
Theo. Leclerc, Roberval	1
Ad. Lalonde, Curran	1
J. F. O. R. Millette, L'Orignal	1
J. C. Morin, Chaudière Jonction	1
I. Michaud, Bic	1
J. A. N. Mercier, Ottawa	1
A. E. Michon, Montmagny	1
Geo. Michaud, Riv. du Loup	1
Ed. Ouellette, Ile Calumet	1
Ludger Ouellet, Fraserville	1
Oscar Pagé, Montréal	1
C. Piché, Cache-Bay	1
Dr J. N. Pérusse, Amqui	1
J. A. D. Pelletier, Cabano	1
H. W. Richer, St-Isidore	1
Nap. Rhéault, Stanfold	1
C. Roy, Massey, Ont.	1
Thos Thanase, Lafontaine	1
Total	503

REMERCIEMENTS.

St-Joseph d'Orléans, 25 nov. — C'est un devoir et c'est un plaisir pour moi que de remercier l'Union St-Joseph du Canada qui, par suite du décès de mon époux, m'a payé le plein montant de sa police, ce qui m'a permis de faire face à quelques dettes et de vivre sans être dans la misère.

Dame Vve TREFFLÉ TAILLEFER.

St-Tite, 30 nov. — Veuillez publier dans le "Prévoyant" mes sincères remerciements pour les \$48.00 de bénéfices en maladie que j'ai reçu de la Société. Je vous félicite de tout mon cœur pour le bien-être que vous apportez au foyer de vos membres dans les jours d'épreuves.

ANSELME LEFEBVRE.

St-Jean de Matha, 8 juillet. — J'accuse, avec reconnaissance, réception d'un chèque de \$500, en paiement de ma réclamation pour le décès de mon époux, Fidèle Durand.

EXILDA HÉNAULT.

Grand'Mère, 21 nov. — Je me fais un devoir, en même temps qu'un plaisir, de vous remercier pour la promptitude que vous avez apportée dans le règlement de ma réclamation au montant de \$75.00, pour ma dernière maladie qui a duré quinze semaines. Je ne puis faire autrement que de recommander à tous l'Union St-Joseph du Canada.

E. LEFEBVRE.

Montréal, 19 nov. — Mes remerciements sincères pour le chèque que j'ai reçu le mois dernier, ainsi que pour tous les autres. Je suis très satisfaite de ce que l'Union St-Joseph du Canada a fait pour moi jusqu'à ce jour. Le montant donné correspond exactement avec le nombre de semaines depuis le décès de mon époux, à la suite duquel j'ai touché \$100. Vous pouvez publier cette marque de reconnaissance dans le "Prévoyant" si vous le désirez.

Dame Z. HAMELIN.

Ormsdown, 13 nov. — Je vous prie de recevoir mes sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apportée au règlement de ma réclamation de bénéfices en maladie au montant de \$63.57. Je vous prie de publier ma reconnaissance dans le "Prévoyant", afin d'encourager le public à appartenir à notre belle société canadienne-française et catholique.

DOMINA BEAULIEU.

Verner, 18 oct. — Je tiens à vous témoigner ma vive gratitude et à vous remercier bien sincèrement pour le chèque de \$100 que Mme Labrosse m'a remis après réclamation faite. Permettez-moi de vous féliciter de la promptitude avec laquelle votre belle société canadienne-française m'a payé pour le décès de mon épouse, Marie-Anne Pilon. Je ne saurais trop encourager tous les Canadiens-français à faire partie de cette belle société, car c'est dans des circonstances aussi pénibles qu'il fait bon de ressentir la sympathie de ceux qui forment avec nous une grande confraternité.

PAUL CÔTÉ.

CONDOLEANCES.

A la dernière assemblée du conseil n° 49 de St-Isidore de Prescott, il fut proposé par M. Louis Leduc et secondé par M. Léon Gauthier : Que les membres de ce conseil ont appris avec peine la mort d'un de leurs confrères, M. Louis Lamoureux, et qu'ils désirent présenter leurs plus sincères sympathies à la famille éprouvée ; que copie de cette résolution soit envoyée au "Prévoyant" pour y être publiée.

H. W. RICHER, sec.-trés.

Hull, 7 nov. — Proposé par F. Laframboise, secondé par O. Beaudin : Que les membres du conseil n° 2 de l'Union St-Joseph du Canada ont appris avec douleur la mort de leur confrère Edmond Bertrand, et qu'ils sympathisent de tout cœur avec la famille éprouvée dans le malheur qui vient de l'affliger ; que copie de cette résolution soit transmise au "Prévoyant" et à la famille du regretté défunt.

JOS LEFEBVRE, sec.

Hawkesbury, 22 nov. — A une assemblée régulière des membres du conseil de Hawkesbury n° 11 de l'Union St-Joseph du Canada, tenue le 22 novembre, il a été proposé par C. Ménard, secondé par L. Larivière : que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de Mme Augustin Désormeau (née Délia Myner), et qu'ils désirent exprimer à M. A. Désormeau et à sa famille leurs plus profondes sympathies dans le malheur qui vient de les frapper ; que copie de cette résolution soit envoyée à M. A. Désormeau, ainsi qu'au "Prévoyant" pour y être publiée.

L. LARIVIÈRE, sec.

St-Sébastien, 25 nov. — C'est avec un grand regret que les membres du conseil local de St-Sébastien n° 52 ont appris la mort de leur chapelain et trésorier, le

Rév. Prosper Marcel Meunier, décédé le 19 octobre dernier, après six mois de maladie subis avec patience et résignation. En cette occasion, en reconnaissance du grand intérêt porté par le Rév. Meunier au conseil de St-Sébastien, il a été proposé par M. J. L. Jacob, secondé par M. Albert Poradis, qu'une grand-messe soit chantée pour le repos de l'âme du regretté défunt, messe qui aura lieu au jour et à l'heure indiqués au prône le dimanche précédent, et à laquelle tous les membres seront tenus d'assister avec leur insigne. Il a été aussi décidé qu'une copie de cette résolution soit adressée à la famille du regretté défunt.

B. BERNIER, receveur.

Hull, 6 déc. — A une assemblée régulière du conseil n° 2 de l'Union St-Joseph du Canada, tenue le 2 décembre, la résolution suivante a été adoptée : Proposé par M. Jos. Reinhardt, secondé par M. O. Duquette : Que les membres de ce conseil ont appris avec regret le décès de leur confrère, M. Oscar Desjardins ; qu'ils désirent exprimer à la famille du défunt leur profonde sympathie dans le malheur qui la frappe ; et que copie de cette résolution soit envoyée à la famille du défunt, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

JOSEPH LEFEBVRE, secrétaire.

Hull, 6 déc. — A sa séance du 2 décembre, le conseil de Hull n° 2 a adopté la résolution suivante : Proposé par M. O. Duquette, secondé par M. Jos. Reinhardt : Que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de M. Jos. Fournier, beau-père de M. Gehusse Massée, visiteur de malades, et de M. Edmond Massée ; qu'ils sympathisent de tout cœur avec la famille du défunt dans le deuil qui vient de la frapper ; et que copie de cette résolution soit transmise à Madame Jos. Fournier, ainsi qu'au "Prévoyant" pour publication.

JOS. LEFEBVRE, secrétaire.

AVIS

Ottawa, 15 décembre 1910.

Aux membres de l'Union

St-Joseph du Canada.

Les contributions mensuelles régulières aux diverses caisses de la société sont dues et payables, par tous et chacun des membres qui en font partie, le premier jour de chaque mois. Conformément aux articles 199 et 200 du Code, tout sociétaire qui, le premier jour de payé ses contributions et rede-janvier prochain, n'aura pas vances pour ce mois, perd tous ses droits aux bénéfices en maladie pour un temps égal au retard qu'il a apporté à les payer. (Voir l'article 166 du Code.)

Tout membre qui, à l'expiration de trente jours, n'aura pas payé les dites contributions et redevances, est par le fait même, et sans autre avis, suspendu. Il est rayé à l'expiration de soixante jours de la date de suspension, s'il ne s'est pas mis en règle. Cet avis est donné en conformité avec les dispositions du Code.